

Offre d'emploi

Chargé.e de mission

« Renaturation villes et villages »

Catégorie A – filière technique – Ingénieur.e territorial.e

Contrat de projet

d'une durée maximale de 1 an 6 mois,

Poste basé à Montsoreau (49730)

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2026

I. CONTEXTE

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est géré par un syndicat mixte regroupant, au 1er janvier 2026, 129 communes, les Départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire ainsi que les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.

Son territoire s'étend sur 310 199 hectares entre Tours et Angers, pour une population d'environ 210 000 habitants.

La charte 2025-2040 du Parc fixe les objectifs du territoire autour de quatre grandes missions :

- La protection, la gestion et la valorisation des patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel
- La contribution au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire
- L'accueil, l'éducation, la sensibilisation et l'information des publics
- L'expérimentation et l'accompagnement de projets innovants

L'équipe du Parc est composée de 31 agents au 1^{er} janvier 2026, répartis en quatre services : Administration et finances, Aménagement et écodéveloppement, Biodiversité, Tourisme et médiation des patrimoines, appuyés par des missions transversales (communication, SIG, RH...).

Le PNR LAT est un outil territorial de planification écologique, initiateur de nombreuses actions d'atténuation et précurseur de l'adaptation au changement climatique. Il aide ses EPCI à se saisir, dans leur Plan Climat Air Energie Territoriaux, des enjeux de la vulnérabilité aux effets du dérèglement climatique et fait la promotion des énergies renouvelables, de la sobriété des aménagements et du recours aux matériaux biosourcés.

Le PNR LAT est mobilisé pour atteindre les objectifs de transition écologique et sociétale fixés par sa nouvelle charte en cours d'élaboration, en corrélation avec la loi « Climat & Résilience » et l'objectif « Zéro artificialisation nette ».

En 2026 et 2027, le PNR LAT poursuit la mise en œuvre d'un projet structurant centré sur l'accompagnement pré-opérationnel de végétalisation et de recréation de milieux naturels dans les villes et villages. Il accompagnera la conception concertée de plans-guides communaux de

renaturation destinés à organiser la végétalisation de la ville et ainsi anticiper les conséquences du dérèglement climatique.

En complémentarité de ces plans-guides, le PNR LAT apportera un appui technique, administratif et financier aux communes pour la réalisation de chantiers de renaturation.

II. MISSIONS

Le poste est spécifiquement dédié au conseil et au portage de projets destinés aux collectivités adhérentes au Parc engagées dans le projet « Nature en villes et villages » du Parc :

- **Animation et pilotage du projet (40 %) ;**
- **Études et conseils techniques (50 %) ;**
- **Construction et partage de référentiels techniques locaux SAFN (10 %).**

À sa prise de fonction, la personne aura les missions suivantes :

1. Animation et pilotage du projet (40%)

- Reprise du pilotage du programme « Renaturation des villes et villages du Parc » auprès des communes engagées :
 - o Établissement des conventions de coopérations entre les communes et le PNR et suivi technique de leur bon déroulement.
 - o Animation des comités de pilotages à l'échelle du Parc et avec les communes engagées.
 - o Suivi technique des marchés de prestation auprès des bureaux d'études à mandater en concertation et en paysage ;
 - o Organisation des séances d'information préalables à la concertation (conférences, réunions, ateliers...)

2. Études et conseils techniques (50%)

- Production des études telles que prévues dans les conventions avec les communes.
- Suivi technique des prestations.
- Participation technique aux séances d'information et de concertation avec la population.
- Conseils techniques ponctuels aux communes du Parc pour la mise en œuvre de SAFN.

3. Construction et partage de référentiels techniques locaux SAFN (10%)

En lien avec les partenaires et prestataires :

- Rédaction de bilan et synthèses techniques et méthodologiques.
- Rédaction des retours d'expérience : articles web, plaquettes, guides...

4. Activités transversales

Gouvernance interne :

- Participe aux comités techniques et de pilotage d'actions en lien avec sa mission,
- Contribue aux échanges avec la commission « urbanisme et paysage » et le Bureau du Parc pour rendre compte du déroulé de la mission,
- Participe aux réunions d'équipe et aux réunions de service pour assurer la transversalité de l'information interne.

Service Aménagement et écodéveloppement :

- Veille à la bonne articulation des actions du service avec celles des autres services, facilite les échanges interservices.
- Avec le service « Communication », participe à la valorisation des actions paysagères et de la trame verte et bleue du Parc, et notamment contribue aux éditions techniques, scientifiques et pédagogiques du Parc.
- Participe à l'élaboration du SIG et à l'évolution des données géographiques.
- Réalise une veille réglementaire et technique liée à ses missions.

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES

Profil recherché

- BAC + 5 en paysage, écologie ou aménagement du territoire avec mention sur les « Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature » et plus généralement sur le rôle du végétal et des sols vivants dans les espaces urbanisés.
- Expérience similaire significative et réussie dans une mission équivalente.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et des marchés publics.
- Maîtrise des finances publiques et connaissances juridiques.
- Diplomatie et capacité d'animation, sens de la concertation et de la conciliation, rigueur.
- Dynamisme, organisation, méthode, compétence rédactionnelle, travail en équipe.
- Permis B indispensable.

Connaissances

- Paysage, aménagement et gestion d'espaces végétalisés, aménagement des territoires, pratiques et acteurs de gestion de l'espace rural.
- Génie écologique et Solutions fondées sur la Nature.
- Pédologie et notions d'hydrogéologie.
- Organisation et du fonctionnement de l'environnement institutionnel et des acteurs publics (État, collectivités locales).
- Dispositions juridiques, outils techniques et contractuels de préservation du patrimoine naturel.

Compétences

- Animation de réunion et sorties grand public (nécessité d'une aisance orale),
- Capacité à faire émerger des idées innovantes, à mobiliser, fédérer et à coordonner les acteurs,
- Capacité à l'élaboration et la mise en œuvre de projet dans ses différentes étapes : réalisation de diagnostics, élaboration de cahiers des charges, définition d'objectifs et de moyens, recherche de financements et de prestataires (respect du code de la commande publique), mise en œuvre et animation, suivi des prestations, travaux en milieux naturels, bilan et évaluation, etc.

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Contraintes :

- disponibilité (des réunions en soirée et ponctuellement le weekend sont à prévoir) ;
- déplacements sur le territoire du PNR LAT : Permis B indispensable ;

Temps de travail : 35h (39h avec ARTT)

Rémunération : grille indiciaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire

V. CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par voie postale à :

Madame la Présidente
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU

Ou par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Date limite de réception des candidatures : vendredi 29 mai 2026 à 17h.

Oraux pour les candidats retenus envisagés le lundi 16 juin 2026.

(Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse. Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.)